Article écrit par Service Presse le 24 janvier 2013

Report de l'obligation de posséder un éthylotest dans son véhicule : L'Automobile Club Association remet ses conclusions au CNSR

Manuel Valls vient d'annoncer qu'il reportait l'obligation de posséder un éthylotest à bord de son véhicule en précisant qu'il attendrait les conclusions du Conseil national de la sécurité routière (CNSR) qui se réunira prochainement pour aborder, entre autres, le sujet.

Dans le même temps, le CNSR qui a récemment créé un groupe de travail sur l'alcool au volant, a consulté l'Automobile Club Association sur la question de posséder ou non un éthylotest.

L'Automobile Club Association (ACA) - principale organisation de défense des automobilistes et porte-parole de la FIA en France – publie sa prise de position sur la nécessité de posséder un éthylotest à bord de son véhicule.

Cliquez ici.

Selon l'ACA, l'obligation de l'éthylotest ne peut, de loin, être la seule mesure de lutte contre l'alcool au volant. Pour autant, elle fait partie d'un arsenal de dissuasion de la conduite sous l'emprise de l'alcool, et en constitue un élément indispensable. Sa suppression, alors même qu'elle n'est pas réellement entrée en vigueur et ne peut donc pas faire l'objet d'une évaluation, risquerait d'adresser un message quelque peu incohérent à la population.

L'ACA, considère que la présence constante d'un éthylotest dans la boîte à gants du véhicule constitue, pour chaque automobiliste, un rappel constant, symbolique et visuel, qu'alcool et conduite sont incompatibles, tout en étant également un rappel de « sécurité routière » au sens large.